

## **La voie technologique - Lycées**

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2024, des demandes d'ouverture, de fermeture, de transformation, d'augmentation ou de réduction de capacité en voie technologique dans les établissements de l'académie peuvent être formulées. Celles-ci devront parvenir au service de la DOS1 ([offre.de.formation@ac-normandie.fr](mailto:offre.de.formation@ac-normandie.fr)) au **plus tard le 30 juin 2023**, en complétant uniquement l'annexe 3B.

En amont, l'établissement devra contacter le service de la DRFPIC ([drfpic@ac-normandie.fr](mailto:drfpic@ac-normandie.fr)) afin de convenir d'un rendez-vous téléphonique avec le DRAFPIC pour évaluer l'opportunité de déposer une fiche projet (annexe 3B) pour la rentrée scolaire 2024.

Après transmission des fiches projet (annexe 3B), une première analyse sera effectuée par les services académiques en concertation avec les services de la Région. Les établissements pour lesquels le projet d'ouverture sera jugé opportun pour la rentrée scolaire 2024 seront sollicités afin de construire un dossier pédagogique complet et détaillé. L'IA-IPR de filière référent de l'établissement pourra être sollicité pour accompagner les équipes dans la construction de ce dossier pédagogique.

Afin de répondre au mieux aux besoins des territoires, vous trouverez ci-dessous des éléments d'analyse sur l'implantation des filières technologiques dans l'académie de Normandie.

### ***La voie technologique dans l'académie de Normandie à la rentrée 2020***

Au niveau académique, comme au niveau national, la série STMG représente plus de la moitié des orientations post 2<sup>nd</sup>e GT (53%) dans la voie technologique.

La série STL représente seulement 2,6 % (5,1% au niveau national) et la série ST2S 4,9 % (15,8% au niveau national) des orientations dans la voie technologique au niveau académique. Ces deux filières sont par ailleurs sous représentées dans l'académie de Normandie au regard des besoins économiques.

Concernant la filière STI2D et STL-PC, au regard de la part de l'industrie dans le PIB au niveau de la région Normandie, il semble nécessaire d'augmenter la part des orientations dans ces séries favorisant l'accès aux métiers de la chimie et de la métallurgie.

Un rééquilibrage des séries technologiques est donc nécessaire en rationalisant l'offre en série STMG au profit des séries ST2S, STL-PC et STI2D.